

CH_VB 90.729 vom 5. Dezember 1990

Bundesverwaltung, 1990-12-05, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_90.729

FR: CH_VB 90.729 du 5 décembre 1990

IT: CH_VB 90.729 del 5 dicembre 1990

Volltext

Politique extérieure. Interventions personnelles 992 5 décembre 1990 #ST# 90.729 Postulat Flüchiger Schweizerisches Komitee für die weltweite Interdependenz und Solidarität Comité suisse pour l'interdépendance et la solidarité mondiale Wortlaut des Postulates vom 25. September 1990 1988 beteiligte sich die Schweiz aktiv an der Nord-Süd-Kampagne des Europarates zur Herstellung ausgewogener Beziehungen zwischen Nord und Süd. Nach dieser Phase der Sensibilisierung für die Probleme der Interdependenz zwischen den Industrieländern und den wirtschaftlich benachteiligten Ländern ist der Zeitpunkt gekommen, dem Interesse an einer globalen Bewältigung dieser Probleme Taten folgen zu lassen. Im Hinblick darauf haben verschiedene europäische Staaten interne Strukturen geschaffen, um dem aus der Nord-Süd-Kampagne hervorgegangenen Aufruf von Madrid Folge zu leisten. Damit sich die Schweiz an diesem Prozess beteiligen kann, müssen die Arbeit der an den Nord-Süd-Problemen interessierten Institutionen und die Tätigkeiten der zuständigen Dienste der Bundesverwaltung aufeinander abgestimmt werden. Da der Bundesrat am ehesten in der Lage ist, eine solche Zusammenarbeit zu fördern, ersuchen wir ihn, die Gründung eines schweizerischen Komitees für die weltweite Interdependenz und Solidarität zu veranlassen, in dem folgende vier Parteien vertreten sind; Parlament, Regierung, Gemeinden und Regionen sowie nichtstaatliche Organisationen. Texte du postulat du 25 septembre 1990 En 1988, la Suisse a participé activement à la Campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe pour l'établissement de relations équitables entre le Nord et le Sud. Après cette phase de sensibilisation aux problèmes de l'interdépendance entre les pays industrialisés et les pays moins développés économiquement, il s'agit aujourd'hui de traduire dans les faits notre intérêt pour une approche globale de ces problèmes. Dans cette perspective, certains pays européens ont créé une structure interne destinée à donner une suite concrète à l'Appel de Madrid issu de la campagne Nord-Sud. Pour que la Suisse s'inscrive dans ce processus, il s'agirait de coordonner le travail des institutions concernées par les problèmes Nord-Sud et l'action des services de l'administration fédérale impliqués dans ce contexte. Dès lors que le Conseil fédéral apparaît le mieux placé pour favoriser les collaborations souhaitées, nous le prions de prendre l'initiative de créer un Comité suisse pour l'interdépendance et la solidarité mondiale selon la formule du «Quadrilogue»: Parlement, gouvernement, pouvoirs locaux et régionaux, ONG. Mitunterzeichner - Cosignataires: Béguin, Cottier, Ducret, Hänsenberger, Huber, Iten, Jaggi, Jelmini, Meier Josi, Miville, Onken.Roth (12) M. Flüchiger: La longue marche de la Suisse en direction de la Communauté européenne a mis en exergue cette évidence: notre avenir est étroitement lié à celui des autres pays, constatation dont il découle qu'aujourd'hui le débat politique est nettement orienté vers une coopération internationale accrue. C'est bien l'opinion que vous développez, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'occasion de la Conférence annuelle de la Coopération, le 4 septembre dernier, à Berne, en précisant: «Ceci vaut en particulier pour les relations avec les pays en développement. Nous sommes conscients de notre commu-

nauté de destin avec eux et nous sommes conscients du fait que nous devons chercher, dans l'intérêt commun, les solutions aux problèmes qui les affectent.» Or, il convient de signaler que, suite à la campagne sur l'interdépendance et la solidarité mondiale que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avait organisée en 1988, le Comité des ministres a créé à Lisbonne un Centre Nord-Sud qui a pour but de fournir un cadre à la coopération européenne pour sensibiliser davantage le public aux questions d'interdépendance mondiale et de promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et principes du Conseil de l'Europe. La Suisse a appuyé la création de ce Centre Nord-Sud auquel elle doit logiquement adhérer. Dans le cadre de son programme de travail, ce centre organise cette semaine précisément, à Budapest, une rencontre Est-Ouest/Nord-Sud consacrée aux effets de la transformation de l'Europe sur la coopération Nord-Sud. En effet, étant donné que l'on s'intéresse actuellement surtout aux relations Est-Ouest, les craintes que l'on ne diffère encore un dialogue Nord-Sud sérieux semblent justifiées. La rencontre de Budapest devrait aussi permettre de faire prendre davantage conscience à l'opinion publique des pays d'Europe centrale et orientale de la nécessité d'un engagement commun de l'Europe en faveur de la coopération Nord-Sud et d'un partage des responsabilités pour l'instauration d'une société mondiale plus juste. Dès lors que le Centre est opérationnel et qu'il en fait la démonstration, il s'agit pour notre pays de mettre en place une structure permanente de collaboration pour une contribution suisse de valeur, conforme à nos potentialités et à même - pourquoi le taire? - de représenter valablement nos intérêts auprès des acteurs du dialogue Nord-Sud. Des exemples existent, susceptibles d'orienter la constitution d'un comité suisse sur l'interdépendance et la solidarité mondiale, tel qu'en Allemagne ou en Hollande où l'on a mis en place des comités qui répondent: au modèle proposé par le Conseil de l'Europe, un modèle fonctionnant à partir d'une formule dite du «quadrilogue», incluant Parlement, gouvernement, pouvoirs locaux et régionaux et ONG. Nous le disons en conclusion de notre postulat, le Conseil fédéral dispose des moyens et instruments pour coordonner les collaborations des instances précitées jusqu'à former le Comité suisse chargé de communiquer avec le Centre Nord-Sud de Lisbonne. Outre cette mission prioritaire à donner au futur comité suisse vers l'extérieur, cet organisme pourra jouer un rôle de fédérateur de tous les milieux intéressés par le problème Nord-Sud, économiques, culturels, sociaux et, plus près de nous, DDA, BAWI, ONG et j 3 crois ne pas être exhaustif. Comme la situation en Europe, en permanente évolution depuis quelques années, a mis la Suisse sous pression, alors même que la majorité des gens dans ce pays n'ont pas vu venir les remises en question qui font l'actualité, l'opinion publique sera brutalement confrontée à l'inéluctable processus de l'interdépendance Nord-Sud. Mettons au moins à profit les possibilités qui sont offertes dans une perspective officielle de participer politiquement et, bien sûr, financièrement, à l'approfondissement des relations et de la collaboration Nord-Sud. Monsieur le Conseiller fédéral, je vous remercie de donner suite à notre postulat, et je remercie nos collègues du Conseil des Etats d'y souscrire. Je prétends que le pragmatisme le commande. M. Felber, conseiller fédéral: Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat présenté par M. Flückiger. A maintes reprises, nous avons souligné que la disponibilité dont nous devons faire preuve vis-à-vis des pays d'Europe centrale et de l'est ne nous dégage pas de notre responsabilité envers les pays du sud et les pays les plus pauvres de notre planète. Dans le cadre des propositions concrètes que nous soumettrons au Conseil fédéral pour donner suite au postulat de M. Rebeaud, datant du mois d'août dernier, nous étudierons les modalités de la création en Suisse d'une structure destinée à

don- ner une suite précise à l'Apoel de Madrid et nous proposerons également l'adhésion de la Suisse au Centre de Lisbonne. Ueberwiesen - Transmis

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdruckschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Postulat Flückiger Schweizerisches Komitee für die weltweite Interdependenz und Solidarität Postulat Flückiger Comité suisse pour l'interdépendance et la solidarité mondiale In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1990 Année Anno Band V Volume Volume Session Wintersession Session Session d'hiver Sessione Sessione invernale Rat Ständerat Conseil Conseil des Etats Consiglio Consiglio degli Stati Sitzung 07 Séance Seduta Geschäftsnummer 90.729 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 05.12.1990 - 09:00 Date Data Seite 992-992 Page Pagina Ref. No 20 019 510 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.